

Le service de presse du Secrétariat international aux attachés de presse

Communiqué de presse sur l'Afrique du Sud

Embargo : vendredi 8 avril 1994

Index AI : AFR 53/25/94

Traduction et diffusion aux sections francophones et au Secrétariat international : LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAL -

## AFRIQUE DU SUD

Les leçons de la crise du Bophuthatswana

Amnesty International a déclaré ce jour que le massacre d'une centaine de civils noirs au Bophuthatswana résultait de l'incapacité des autorités sud-africaines à intervenir efficacement et rapidement dans la crise que connaît ce territoire depuis des mois. Dans la province du KwaZulu/Natal, les autorités ont laissé se développer une crise de même nature, mais bien plus grave, et qui a déjà fait beaucoup plus de morts.

Le rapport de l'Organisation intitulé Afrique du Sud. Faire régner la paix : justice et responsabilité à la suite du soulèvement du Bophuthatswana expose les homicides délibérés et les autres atteintes aux droits de l'homme qui auraient pu être évités si le gouvernement était intervenu à temps. Amnesty International met également en cause la volonté du gouvernement sud-africain de protéger les citoyens qui craignent pour leur vie du fait des troubles persistants dans le KwaZulu/Natal.

Pendant la semaine de troubles qui a débuté le 7 mars 1994, des civils du Bophuthatswana ont été tués par des Blancs appartenant à des groupes paramilitaires de droite, ainsi que par des membres de la police du territoire et de l'Internal Stability Unit (ISU, Brigade de sécurité intérieure) de la police sud-africaine. L'intervention de l'armée a fini par être souhaitée par des milliers de Noirs exposés aux violences policières ou aux violations de leurs droits fondamentaux par la police.

Le 11 mars, les habitants terrorisés du Bophuthatswana ont accueilli favorablement le déploiement des South African Defence Force (SADF, Forces de défense sud-africaines) qui intervenait après des mois de répression accrue et de violences exercées par la police du territoire. La population vivait également dans la terreur en raison des fusillades déclenchées au hasard par des groupes paramilitaires de droite qui pénétraient au Bophuthatswana, et du chaos dans lequel était plongé le bantoustan dit indépendant. Dans son rapport, Amnesty International fait observer que très peu de plaintes ont été déposées par les habitants à l'encontre des membres des SADF venus rétablir le calme dans le territoire.

Des plaintes graves ont en revanche été formulées à l'encontre des membres de la South African Police Internal Stability Unit (ISU, Brigade de sécurité intérieure) intervenus au Bophuthatswana entre le 10 et le 15 mars. Les méthodes employées pour réprimer les troubles s'apparentaient, au moins dans certaines régions, à une politique consistant à tirer dans l'intention de tuer. Amnesty International fait observer que des membres de l'ISU sont responsables de la mort de 13 personnes à Mabopane, qu'ils ont également abattu Thomas Leketo et d'autres personnes à Tembisa, et blessé de nombreuses personnes dans les cités noires de Mabopane et de Garankuwa. Les membres de l'ISU ont en outre brutalisé des personnes lors de la fouille d'habitations ou au moment d'arrestations à Tembisa ainsi qu'à Mafikeng et à Mmabatho. On ignore à la demande de quelle autorité et dans quel cadre les membres de la Brigade de sécurité intérieure ont agi au Bophuthatswana.

L'Organisation affirme que ces faits illustrent une fois de plus la nécessité d'abroger des lois qui permettent toujours aux forces de sécurité d'Afrique du Sud de recourir à la force meurtrière dans des situations où celle-ci n'est pas strictement nécessaire pour protéger des vies humaines. Ils mettent de nouveau en lumière la nécessité de donner aux membres de la Brigade de sécurité intérieure et des autres organismes chargés de l'application des lois une nouvelle formation aux méthodes de maintien de l'ordre, une formation qui soit conforme aux normes internationalement reconnues en matière d'utilisation de la force et des armes à feu.

Huit cents nouveaux membres de la Brigade de sécurité intérieure auraient été déployés dans la province du KwaZulu/Natal depuis le 29 mars ; certains d'entre eux avaient, semble-t-il, été retirés de l'East Rand au début de l'année. Comme l'avait signalé Amnesty International dans un précédent rapport, la Brigade de sécurité intérieure était responsable dans cette région d'arrestations

arbitraires, d'actes de torture et d'exécutions extrajudiciaires de membres des unités d'autodéfense de l'African National Congress (ANC, Congrès national africain). Selon certaines informations, la brigade aurait agi avec efficacité et impartialité pour empêcher les effusions de sang dans certains endroits, notamment dans la cité noire d'Umlazi, à Durban.

L'Organisation reste toutefois préoccupée par le fait que les membres de la Brigade de sécurité intérieure n'ont pas protégé contre les assaillants armés les habitants de la cité noire de Kwamashu et d'autres régions de la province du KwaZulu/Natal, où plus de 100 personnes ont trouvé la mort à la fin du mois de mars. Ils n'ont pas davantage empêché les infractions flagrantes à la loi électorale alors qu'ils avaient la possibilité et le devoir d'intervenir ; cette attitude les a rendus suspects de complicité dans ces actes de violence.

Dans son rapport sur les massacres perpétrés au Bophuthatswana, Amnesty International fait observer qu'un grand nombre d'homocides commis pendant le soulèvement sont imputables aux groupes paramilitaires extrémistes. L'Organisation relate des cas de fusillades déclenchées par des Blancs armés contre des résidents noirs, sans provocation de la part de ces derniers, et à partir du matin du 10 mars, soit avant l'arrivée de plusieurs milliers de membres de l'Afrikaner Volksfront (AVF, Front du peuple afrikaner) qui ont occupé la base aérienne de Mmabatho dans la nuit. Le rapport évoque également des attaques lancées entre le 10 et le 13 mars par des Blancs armés, parmi lesquels figuraient des agents de sécurité soupçonnés de sympathie envers l'Afrikaner Weerstandsbeweging (AWB, Mouvement de résistance afrikaner), contre des habitants du Bophuthatswana à Garankuwa et à Tembisa, au nord de Pretoria. La majorité de ces éléments de droite se trouvaient dans le territoire à la demande du gouvernement du président Lucas Mangope et du général Constand Viljoen, dirigeant de l'AVF.

Amnesty International appelle les autorités, dans le cadre du rétablissement de l'ordre au Bophuthatswana et en vue d'instaurer un climat permettant la tenue d'élections libres et impartiales, à commencer sans délai à former les forces de sécurité locales aux méthodes de maintien de l'ordre conformes aux normes internationalement reconnues en matière d'utilisation de la force et des armes à feu, ainsi qu'aux méthodes appropriées de traitement de toutes les personnes placées en détention. Les autorités devraient par ailleurs ordonner une enquête exhaustive et indépendante sur la participation des forces de sécurité aux homicides illégaux résultant de l'utilisation injustifiée de la force meurtrière ainsi que sur les exécutions extrajudiciaires, y compris de deux membres de l'AWB, et sur les actes de torture.

Amnesty International conclut qu'une paix durable ne pourra être instaurée que si, entre autres, les membres des forces de sécurité et les fonctionnaires ont à répondre entièrement des violations des droits fondamentaux qu'ils ont commises, et si justice est rendue aux victimes de ces agissements.

FIN DU COMMUNIQUÉ